

Amundi Finance Emissions

Communiqué à l'attention des porteurs des obligations décrites ci-dessous

Présence d'une erreur matérielle dans les Conditions Définitives relatives aux obligations décrites ci-dessous

Amundi Finance Emissions

Legal Entity Identifier (LEI) : 969500NNS3F8MDFEQ946

Emission de 100.000.000 euros de Titres **CA Indicia Euro (Juillet 2019)**

garantis par Crédit Agricole S.A.

dans le cadre du Programme d'Emission de Titres de 10.000.000.000 d'euros

Code ISIN : FR0013417078

(les « Obligations »)

Le présent communiqué a pour objet d'informer les Porteurs de la présence d'une erreur matérielle dans les conditions définitives relatives aux Obligations (les « Conditions Définitives »).

L'erreur porte sur la Date d'Observation relative à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement qui est le 18 septembre **2024** et non le 18 septembre **2029**.

En conséquence, la section (2) « modalités de détermination de la valeur finale du sous-jacent » du paragraphe 25 « Evénement de Remboursement Anticipé Automatique » suivante :

(2)	MODALITES DE DETERMINATION DE LA VALEUR FINALE DU SOUS-JACENT :
(i) Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Finale à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement : (Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)	Valeur de Référence
• Date d'Observation relative à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement :	18 septembre 2029

--	--

est supprimée et remplacée par le paragraphe suivant:

(2)	MODALITES DE DETERMINATION DE LA VALEUR FINALE DU SOUS-JACENT :
(i) Modalités de Détermination de la Valeur pour la Valeur Finale à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement : (Section 1.2 de la Partie 2 des Modalités)	Valeur de Référence
<ul style="list-style-type: none"> Date d'Observation relative à toute Date de Détermination du Montant de Remboursement : 	18 septembre 2024

L'information délivrée aux Porteurs au travers des documents commerciaux relatifs aux émissions des Obligations est correcte.

Les Conditions Définitives corrigeant l'erreur matérielle (telle que décrite ci-dessus) sont disponibles sur le site de l'Emetteur (<http://www.amundi-finance-emissions.com>) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Le présent communiqué est publié conformément à la clause 17 (Avis) des Modalités figurant dans le Prospectus de Base.